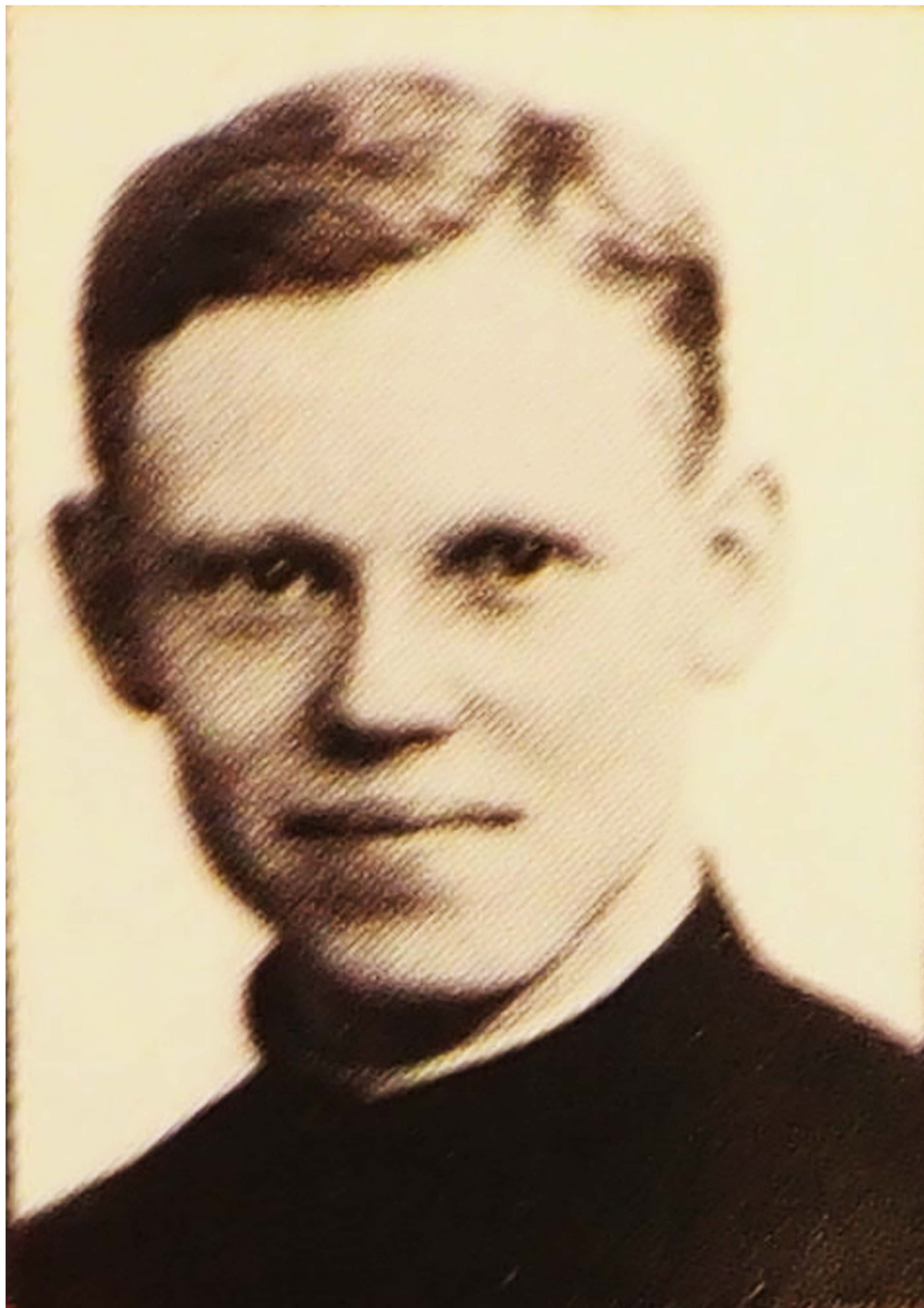




40

ASQ (Nord)

Sont traités à mon vœu frère et ma chère sœur

Lieu du massacre.

CARTE POSTALE

Correspondance



Adresse

Ascq 18 Avril 1949.

En souvenir d'une excellente
journée passée en famille.

~~Mary~~
Blanche

Denise

Marthe

Affect

Yvonne

Georges
Charles
Marcel

Suzanne

Eugène

Madame & Monsieur Blochet

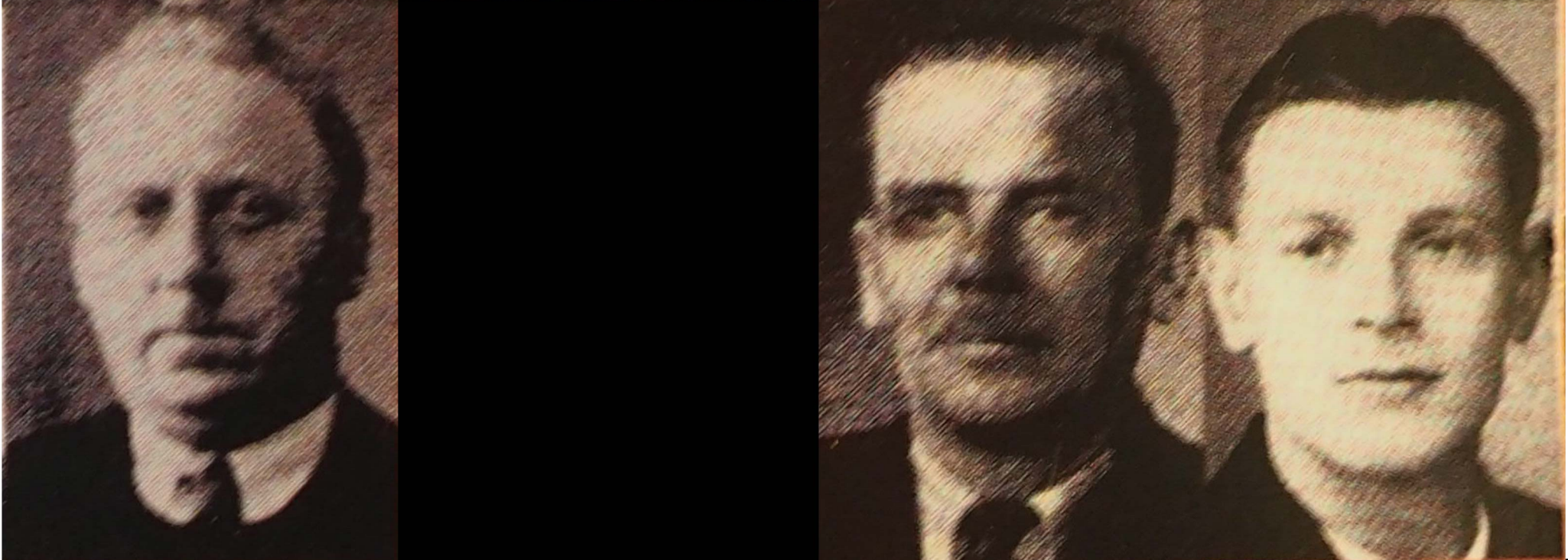


12 Rue Masson

9 Boas

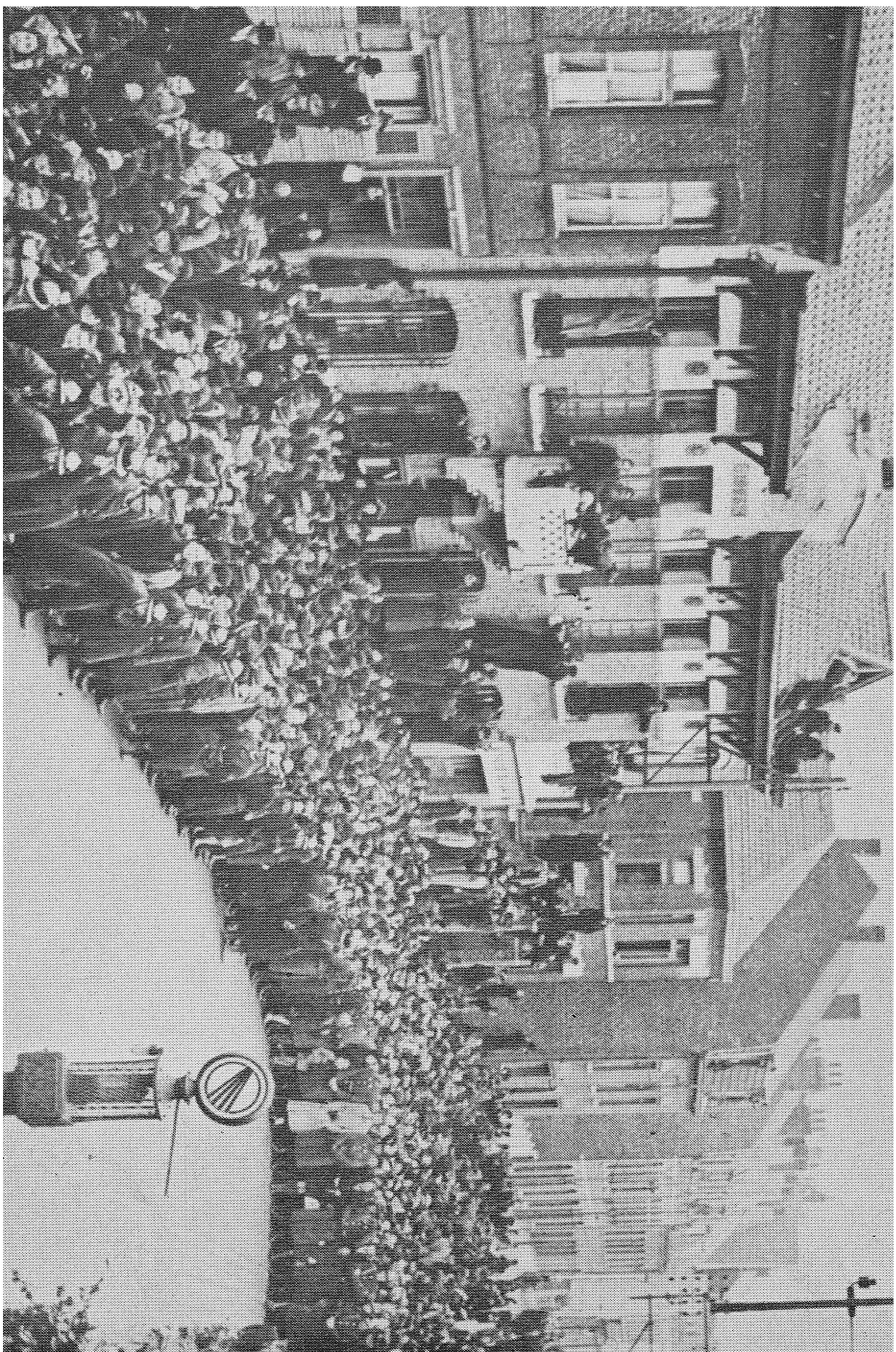
H (Pauze & Jodel)



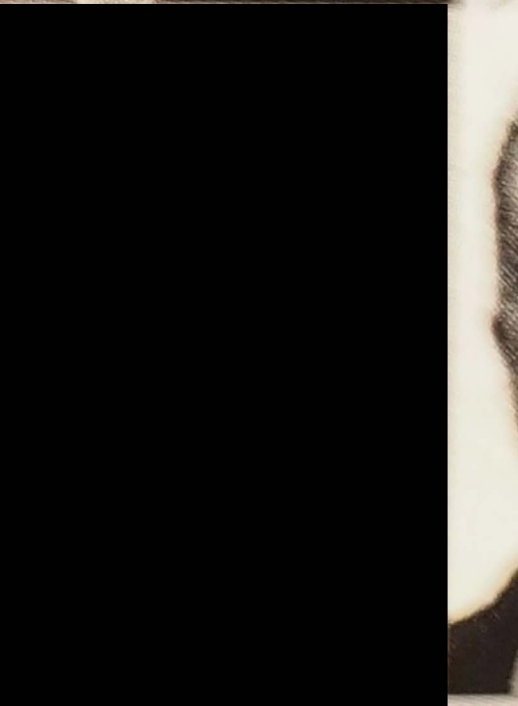
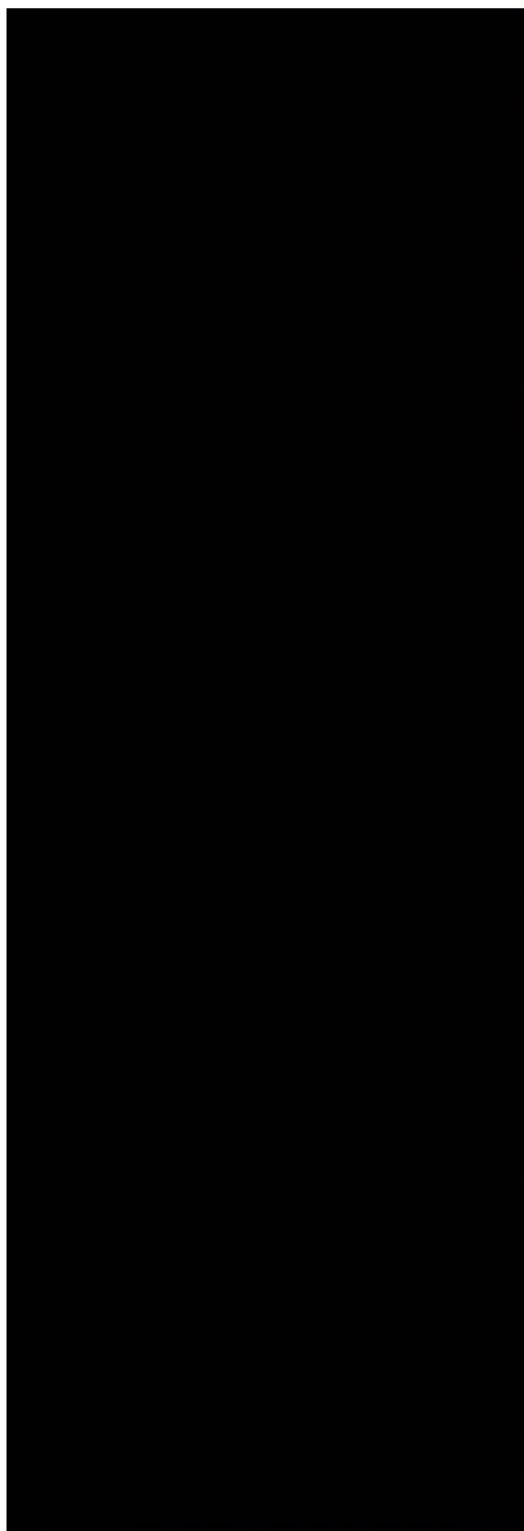


opposite a' only.
 usually split and,
 these fruits, a
 in 1910.





Funérailles devant la mairie d'Ascq

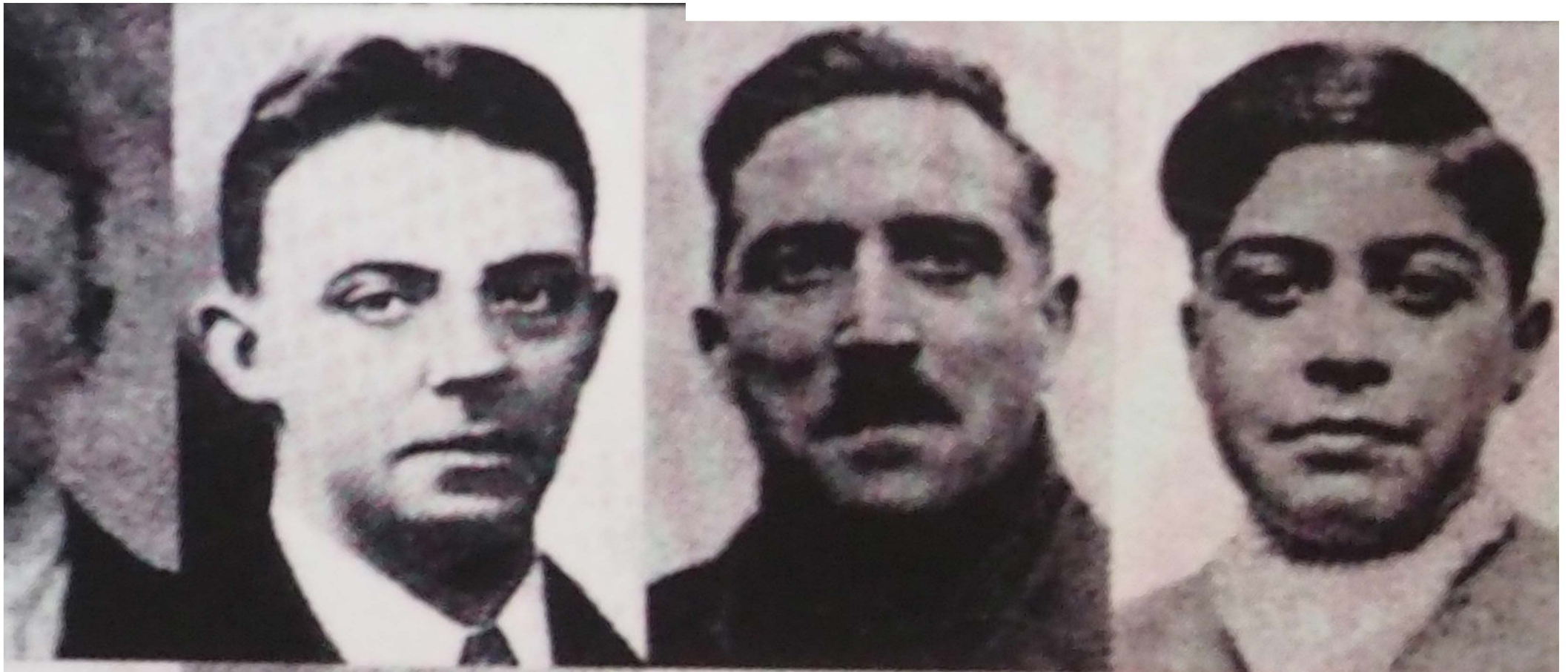








Funérailles rue de l'abbé Lemire







**OBERFELDKOMMANDANTUR (V) 670
DER OBERFELDKOMMANDANT**

AVIS

Malgré mes avertissements réitérés, ces jours derniers des attentats ont de nouveau été commis contre des voies ferrées par lesquels furent, entre autres, atteints des trains militaires. Dans la nuit du 1er au 2 avril 1944 lors d'un troisième attentat de ce genre, comme presque aux mêmes endroits, sur le territoire de la commune d'Ascq, des coups de feu ont été tirés sur un train militaire. La troupe a répondu par les armes et un nombre considérable d'habitants ont trouvé la mort.

Pour ces raisons, j'ai ordonné pour un certain nombre de localités une interdiction totale de circuler entre 20 heures et 6 heures. Pendant les heures interdites, les habitants doivent, sans exception, rester dans leurs demeures et toute circulation dans les rues leur sera interdite. Les personnes qui, en raison de leur profession ou pour des raisons d'intérêt public, se trouveraient dans l'obligation de circuler sur la voie publique, devront se justifier de leur identité et s'arrêter immédiatement sur sommation des patrouilles allemandes si ces personnes ne veulent pas risquer que l'on tire sur elles sans autre avertissement préalable. En outre, l'interdiction de la circulation des véhicules automobiles pendant la nuit sera étendue à d'autres arrondissements.

Ces mesures seront exécutées dans toute leur rigueur. La population doit savoir qu'il sera répondu à tout attentat dirigé contre des unités de l'Armée Allemande ou des militaires isolés par tous les moyens que les circonstances exigent. Que l'exemple de la commune d'Ascq serve de leçon. Il est, par la nature même des choses, inévitable que, lors d'événements semblables, des personnes innocentes n'aient à souffrir. La responsabilité en incombe aux criminels qui sont les auteurs de ces attentats.

Lille le 2 Avril 1944.

Signé : BERTRAM.
Generalleutnant.

Photographie de « L'AVIS » du
général BERTRAM.



Lucien AUBERT



Claude AVERON

Gaston AVERON



René BALON



Gaston BARATTE



Edmond CASTAN



René CAYROL



Gaston CHRETIEN



Henri COMYN



Arthur COQUE



Henri DEBACHE



Julien DEGLERCO



Emile DECOUSSELLE



Louis DEFFONTAINE



Henri DERLEERMAKER



Paul DELMOTTE



Albert DEMERSEMAN



Michel DEPOORTER



Charles DESCAMPS



Marcel DESCATOIRES



Henri DILLIES



Charles DUBULLE



Roger DURETZ



Charles DUTILLOY



Georges FACON



Épaulettes militaires, appartenant à : Sabin Lucien





ASCO (Nord) - Café-Restaurant de la Gare — René Delattre, propriétaire

G. Lefebvre, photo, Ascq



Gaston HABATTE



Louis BEGHIN



Robert BILLAUX



Pierre RHIZ



Maurice CARPENTIER



Arthur COUQUE



Clovis COUQUE



Pierre COUBMONT



Abbé Maurice COUSIN
ecclésiastique



René CRUGÉ



Henri DEKLEERMAKER



Eugène DELANNOY



René DELATTRE



Henri DELBECQUE



Ferdinand DELCROIX



Marcel DESCATOIRES



Gaston DESMETTRE



Louis DESHUMEAUX



Emile DETE



Léon DEWAILLY



Georges FACON



Maurice FOLLET



Jules FRANCKE



Abbé Henri GILLERON
ecclésiastique



André GRIMOULT



Blague à tabac, appartenant à : Dillies Henri







André GUERMONPREZ



Raoul HERBET



Jules HENNEBIQUE



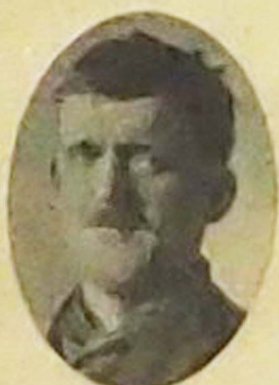
Apollinaire HENNIN



Jules HORDEZ



Paul LHERNOULD



Paul LHERNOULD



Paul LEBUSTE



Paul MACAIGNE



Georges MARCA



André OLIVIER



Paul OTLET



Georges OUDART



Arthur POTTIE



Raphaël POULAIN



Robert BOUNEAL



Lucien SABIN



Henri SIX



Gustave THIEFFRY



Michel THIEFFRY

1944



Roger VANDERMEEST



Maurice VANDERMEESTHE



René VANDERMEESTHE

MINISTÈRE DE
ET DE

1943-1944

SECOURS NATIONAL

DE TABAC

M. *Duthilloz Charles*

Adresse *29, rue du Général Foch*

à *Asseg. (Nord)*

Carte d'alimentation n° *1154 T*

LA SOMME QUE VOUS VERSEZ
contre remise de votre carte vous associe
à la grande œuvre d'entraide du
SECOURS NATIONAL.

Versement obligatoire : DIX francs.
Versements facultatifs :

Les sanctions prévues en matière de cartes d'alimentation sont applicables aux cartes de tabac.
(Art. 16 de la loi du 31 décembre 1942.)

J. 14524-43

IMPRIMERIE NATIONALE

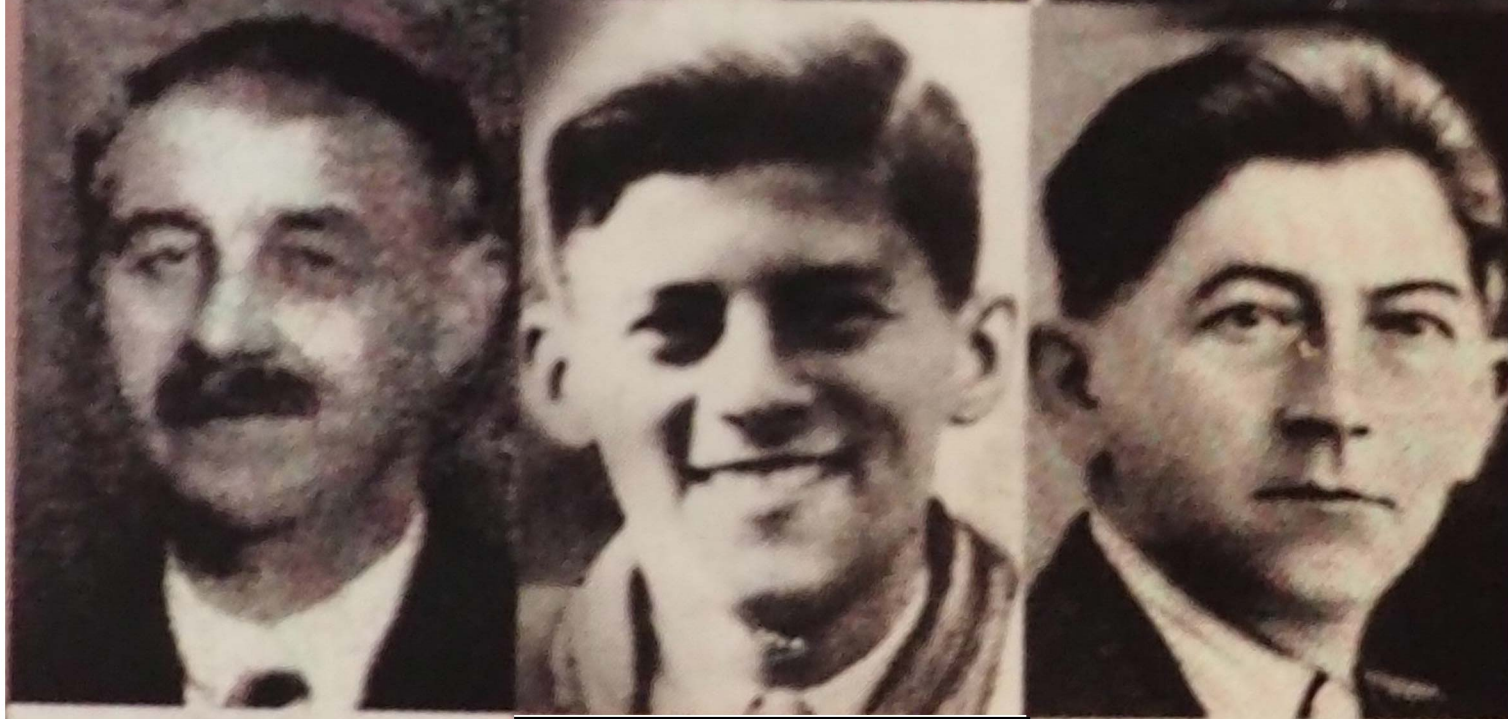




ASCQ - Nord - La Rue de la Gare - La Gare



G. Lefebvre, photo. Asch





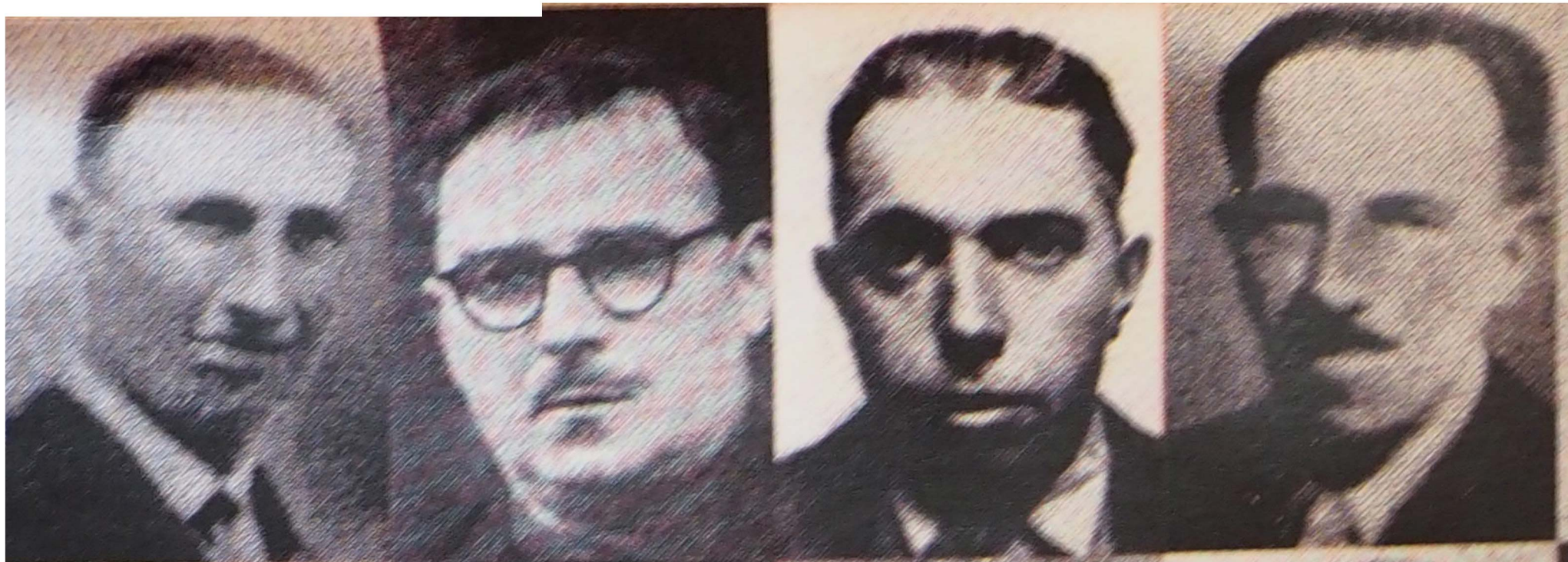
CF
88

Plaques de vélo, appartenant à : Langlard Maurice



ASCA - Nord - Le passage à niveau et le Quennelet





N° MD - 122

**CARTE DE VÊTEMENTS
ET D'ARTICLES TEXTILES**

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Nom Duthillooy
 Prénoms Charles
 Profession Employé S.N.C.F.
 Nationalité FR Sexe M
 Naissance { Date 13 mai 1899
 Commune Paris - 14^e
 Département Seine
 Domicile { Département Marne
 Commune Reims
 Rue et N° N° 42 bis 29
 Délivrée le
 par la Mairie de
 Signature du Maire : Delibart

Cachet :

Carte d'Alimentation N° 154
ASUO
 délivrée par la Mairie de





L'ABE
SERVICE
AERIEN



Jules HORDEZ



Pierre LALLARD



Maurice LANGLARD



Constant LAUTEM



Gustave LIERNOULD



Georges MAHDA



Maurice MENEZ



Paul MEPLONT



Francis NOBLECOURT



Jean NUYTENS



Raphaël POULAIN



Arthur RIGAUT



Auguste BONSE



Jean ROQUES



Maurice ROQUES



Michel THIERRY



Maurice THIERRY



Jean TRACKEN



René TRACKEN



Robert THIBOUT



J. VANDERMECHT



André VASSEUR



Paul VERMEER

1969



Brassard SNCF, appartenant à : Anonyme





Frank



École à Ascq dns les années 30

